

#95

MAI - JUIN 2026

# La Lettre DU CONSEIL D'ORIENTATION



LES COMPAGNONS DU DEVOIR ET DU TOUR DE FRANCE

*Les 27 et 28 mars 2026 à Paris.*

## L'ESSENTIEL À RETENIR :

**UN RÉSULTAT FINANCIER POSITIF**

*pour l'année 2025*

**LE BUDGET 2026**

*et son plan d'action pluriannuel.*

**LE BILAN ANNUEL**

*du comité de vigilance*

**UN PARCOURS ORIGINAL**

*vers l'Adoption en Anjou-Maine.*

**UNE FORMATION POUR LES FUTURS**

*gâcheurs des prévôtés.*

**LE « PARCOURS EN COMPAGNONNAGE ».**

# NOTRE MÈRE, MESDAMES, MESSIEURS, CHERS PAYS ET COTERIES,

Nous nous retrouvons pour ce Conseil d'orientation préalable aux Assises, après 2 mois intenses, où les actions de recrutement essentielles pour notre réussite nous ont mobilisés jusqu'au week-end dernier encore. Je veux remercier à cette occasion tous les jeunes et les salariés mobilisés autour de nos prévôts et délégués régionaux.

Je veux relever également que les Compagnons sédentaires ont été présents pour, eux aussi, accompagner parents et jeunes dans la découverte de nos métiers que nous savons tous porteurs d'avenir et source d'épanouissement.

Ce premier trimestre 2026 a été aussi le moment de la consolidation des résultats financiers régionaux et nationaux.

Le bilan 2025 va vous être présenté ainsi que le budget 2026. S'ils restent tous deux globalement positifs, nous mesurons que notre avenir immédiat est à construire avec plus d'efficacité et nous devons faire preuve de résilience pour atteindre l'équilibre de notre résultat d'exploitation.

Dans un contexte économique et politique déroutant et défavorable cette année encore, nous possédons de nombreuses forces et atouts pour faire face, et même innover et se différencier. Pour autant que ces aspects matériels et économiques nous préoccupent, il nous faut également mieux prendre en charge un sujet sociétal beaucoup plus profond, dont nous ne distinguons qu'à peine les enjeux : je veux parler de l'interaction quotidienne entre les jeunes eux-mêmes et entre jeunes et adultes.

Cette notion, qui nous paraissait jusqu'ici du domaine de la spontanéité naturelle - la capacité de s'adresser à l'autre, de manière directe, fluide et constructive, celle qui caractérise depuis toujours les relations humaines en société -, est quelque peu malmenée.

Aujourd'hui, la distanciation entre les individus a été exacerbée par nos outils numériques du quotidien et affecte les relations directes entre les gens.

Il est désormais fréquent de mesurer une perte de capacité des jeunes à aborder des sujets sensibles ou émotionnels en face-à-face.

Nous observons que le recours à des interfaces numériques incluant beaucoup d'IA est plébiscité.

Ces nouveaux vecteurs de communication, certes efficaces et surpuissants, entravent les échanges entre générations et même entre jeunes eux-mêmes.

Cette évolution, si nous ne l'appréhendons pas, pourrait nous mettre en difficulté sur notre sujet central, qui réside dans

la transmission et l'accompagnement par la permanence des échanges entre les hommes et les femmes qui composent le compagnonnage.

Notre mission d'accompagnement de la jeunesse doit donc intégrer cette nouvelle évolution du rapport à l'autre. Nos Compagnons itinérants ou sédentaires, nos collaborateurs ainsi que nos proches bénévoles, doivent nécessairement être préparés à ces enjeux.

Déjà, certains d'entre vous nous demandent de les aider à bien accompagner la jeunesse sur cet aspect qui les interpelle.

Les entreprises de notre giron, partenaires directs, partagent cette nouvelle difficulté résidant dans la baisse de cette capacité d'interaction directe, si nécessaire aux futurs responsables, managers ou encore chargés d'affaires qu'il faut trouver pour demain dans cette jeunesse.

Beaucoup d'entre nous témoignent que le besoin de se saisir du sujet est déjà au cœur des réflexions des entreprises où nous œuvrons.

Parce qu'être Compagnon du Devoir ne se limite pas à être un très bon exécutant, mais au contraire consiste à savoir cumuler maîtrise technique et posture intellectuelle et managériale, notre rôle de passeurs de savoir-être sera désormais essentiel.

Nous devons le renforcer pour que cet apprentissage de la relation construite à l'autre soit toujours au premier rang.

Ce sera sans doute un axe de travail et de réflexion dans les prochains mois ; nous avons beaucoup d'atouts à mobiliser, à structurer afin de devancer les postures et adapter nos modes d'intégration et de mise en route dans la vie de nos communautés.

Je vous invite toutes et tous, de retour dans vos provinces, vos prévôtés, vos chambres et vos cayennes, mais aussi dans les équipes d'accompagnement, à réfléchir sur ce sujet.

Nous devons nous concentrer sur notre rôle d'aide à la jeunesse. Notre socle commun, constitué de nos valeurs, nos fondamentaux d'ouverture et de partage, est notre force. Appuyons-nous dessus pour nous saisir de ce nouveau sujet avec confiance dans la jeunesse, qui demande à être toujours mieux accompagnée. ■

**Mot d'accueil du 27 mars,  
par le Compagnon Christian Pons,  
Premier conseiller**

## Informations

### LE RÉSULTAT FINANCIER 2025

Toujours sous réserve du résultat d'analyse de notre commissaire aux comptes, le résultat provisoire net de l'année 2025 s'élève à 325 988 €, avec un résultat d'exploitation de 283 233 €, les placements financiers ayant généré 42 755 €. Ce résultat comprend celui des ventes de la maison de Lyon rue Nérard et de ses ateliers avenue Sidoine-Apollinaire pour un total de 6 987 347 €.

Pour la deuxième année consécutive, le chiffre d'affaires diminue avec la baisse des NPEC (niveaux de prise en charge) des contrats d'apprentissage et la conjoncture économique qui a rendu le placement des jeunes en entreprise plus difficile. Ainsi, le chiffre d'affaires global passe de 136,5 M€ en 2024 à 132,8 M€ en 2025. Le chiffre d'affaires lié à la formation uniquement accuse une diminution de 9 % en deux ans, passant de 87,8 M€ en 2023 à 79,5 M€ en 2025. Pour autant, les charges sont restées stables, voire ont augmenté pour certaines activités.

L'activité d'hôtellerie, comprenant l'hébergement et la restauration, reste déficitaire de plus de 5 M€. Malgré une augmentation du chiffre d'affaires et une diminution de la sous-traitance, le coût des matières premières et de l'immobilier ont augmenté, ce dernier faisant complètement partie de notre stratégie d'amélioration de nos sites d'accueil.

En conséquence, la trésorerie diminue à nouveau en 2025, pour atteindre près de 27 M€. C'est inférieur aux trois années précédentes, mais cela reste bien supérieur à 2021, où le montant de la trésorerie était encore inférieur à 20 M€. Nous avons su investir pour renouveler ou améliorer nos sites d'accueil et de formation lorsque la conjoncture le permettait. Notre plan d'investissement prévoit de continuer cette démarche, certes à un rythme plus raisonnable, et nous pouvons aujourd'hui nous réjouir de ces choix. Ceci se traduit par un bilan actif immobilisé de 171 M€ (contre 107 M€ en 2021). Nos dettes financières ont également réduit, nous permettant d'afficher un taux d'endettement de 12,14 % contre 24,45 % en 2021.

### LE BUDGET 2026 ET UN PLAN D'ACTION PLURIANNUEL

Le budget 2026 prend évidemment en considération la situation de 2025 et la conjoncture économique et politique actuelle qui, malheureusement, n'annonce pas d'amélioration à court terme. Il s'établit avec un résultat négatif de - 4,616 M€, auquel il faut prévoir d'ajouter un montant d'environ 4,8 M€, correspondant aux ventes immobilières programmées dans l'année, ce qui se traduirait par un résultat net d'environ 184 K€.

Face à ce budget 2026 négatif, un plan d'action pour rétablir un résultat d'exploitation à l'équilibre dès 2028 a débuté. Il s'appuie sur la synthèse d'exécution issue des travaux réalisés depuis juillet dernier. Une série d'actions visant à augmenter des produits et réduire des charges ciblées dans chacune des activités, que ce soit en formation, sur l'hôtellerie ou bien en collecte de fonds, faisant désormais partie intégrante du modèle économique.

Concernant l'hôtellerie et plus particulièrement la restauration, une évolution indexée du tarif des repas avait été présen-



tée au Conseil d'orientation de janvier (cf. *Lettre du CO* n° 94), tout en précisant qu'un travail était en cours sur le modèle économique de l'hébergement et de la restauration ; travail qui pourrait nous amener à réexaminer ce tarif si nécessaire. Aujourd'hui, au regard des premiers éléments issus de ce travail et du calendrier, il nous apparaît nécessaire de revenir sur ce point dès maintenant. Par conséquent, le prix du repas passera à 7,62 € et sera mis en application dès le mois de mai 2026.

L'ensemble de ces mesures s'inscrit dans une trajectoire à moyen terme - permettant de passer progressivement d'un résultat d'exploitation prévu à - 4,6 M€ en 2026, à 1 M€ en 2028 et 5 M€ en 2030 -, tout en veillant à maintenir des investissements stratégiques importants et nécessaires sur de nombreux domaines, comme les systèmes d'information, la formation ou l'immobilier.

### LES RECOMMANDATIONS DU COMITÉ DE VIGILANCE INTERNE

Le comité de vigilance interne (anciennement comité d'audit interne) est intervenu pour nous faire part de son bilan annuel. Pour rappel, ce comité composé de 6 bénévoles, dont 2 Compagnons, a pour rôle et missions de :

- Renforcer la gouvernance en apportant un regard indépendant au Conseil ;
- Veiller à la fiabilité des informations financières et à leur lisibilité ;
- Examiner le dispositif de contrôle interne ;
- Identifier et suivre les risques majeurs (financiers, juridiques, réputationnels, organisationnels) ;
- Apprécier la cohérence entre stratégie, activités et moyens ;
- Formuler des recommandations au Conseil.

4 grands domaines ont été examinés au cours de l'année écoulée, accompagnés de points d'attention.

Concernant **la stratégie et l'évolution du modèle compagnonique**, les points de vigilance recommandés par le comité ont été :

- Le niveau d'adhésion interne au projet stratégique ;
- Un besoin de clarification de la valeur du statut de Compagnon par rapport aux diplômés ;
- L'équilibre entre bénévoles et professionnels dans l'accompagnement des jeunes ;
- Mieux associer les jeunes aux réflexions sur les évolutions du modèle.

Les points d'attention **du modèle économique et du pilotage financier** sont :

- L'équilibre économique de l'hébergement et la dispersion des sites ;
- Le besoin d'une stratégie plus claire pour gérer l'occupation des maisons ;
- Le développement d'indicateurs de qualité et de satisfaction des jeunes (restauration, vie dans les maisons) ;
- Le maintien de la vigilance sur l'expertise des placements financiers.

3 points de vigilance pour **les risques et le contrôle interne** :

- Mieux intégrer les risques liés aux jeunes dans l'analyse des risques ;
- Élargir l'analyse aux risques externes et réputationnels ;
- Utiliser le dispositif de signalement comme levier pour améliorer l'accompagnement des jeunes.

Enfin, sur **l'image, la communication et les relations avec les parties prenantes** :

- Une lisibilité du modèle compagnonique encore limitée pour certains publics ;
- Un besoin de clarification du fonctionnement du Tour de France ;

- L'importance de maîtriser les enjeux réputationnels liés à la vie des maisons.

Une analyse approfondie des risques et des enjeux stratégiques ont permis d'examiner plusieurs sujets structurants pour l'association (hébergement, équilibre financier, évolution du modèle) ainsi que des enjeux plus récents, tels que la prévention des violences sexistes et sexuelles.

Dans un contexte législatif et réglementaire exigeant (hébergement de jeunes, formation professionnelle), le comité souligne la qualité du travail engagé par la direction pour identifier et maîtriser les principaux risques.

Il nous encourage à maintenir une réflexion stratégique face aux évolutions du contexte, comme la nécessité de poursuivre l'adaptation du modèle compagnonique, en prenant en compte l'évolution des attentes des jeunes, les transformations du financement de la formation et les enjeux d'attractivité et de lisibilité du parcours compagnonique. Le projet « Tour de France 2030 » constitue à cet égard un cadre structurant pour ces évolutions.

Le comité souligne l'importance de poursuivre les efforts visant à clarifier les rôles et responsabilités dans l'organisation, assurer la bonne articulation entre les niveaux territoriaux, les métiers et les fonctions de chacun, afin de trouver le bon équilibre entre bénévole, salariés et jeunes dans le fonctionnement des maisons.

Le comité se compose actuellement de Marianne Auffret, directrice générale de l'UNHAJ, de Regis Blanc, expert en énergies renouvelables, du Compagnon Thomas Lesne, coureur, d'Olivier Mathieu, qui accompagne les dirigeants de l'économie sociale et solidaire, de François Mellini, responsable sécurité dans le domaine bancaire, et du Compagnon Jean-Luc Moezy, mécanicien.



## UNE BOÎTE À OUTILS POUR LA COLLECTE DE FONDS

Le service Collecte de fonds, représenté par Tiffany Rétif et Léa Bourdon, nous a présenté une série de nouveaux outils à disposition des salariés et des Compagnons sédentaires en charge des partenariats et du mécénat.

Cette boîte à outils contient des ressources utilisables très simplement pour apporter un premier niveau de réponse aux questions les plus fréquentes des métiers et des régions sur le mécénat. Parmi ces outils, on y trouve des *flyers* de communication, des formulaires d'information et des fiches pratiques détaillées pour le montage des conventions, mais aussi une foire aux questions.

Des supports de communication sont en cours de mise à jour et d'autres sont prévus d'être livrés courant 2026, notamment une charte éthique de la collecte, des fiches pratiques et des plaquettes sur les legs et libéralités.

L'ensemble de ces ressources se trouveront sur un serveur partagé.

Cette démarche a été mise en place pour faciliter l'autonomie des équipes sur le premier niveau de traitement, afin de libérer du temps au service, qui pourra ainsi se consacrer plus sérieusement à l'accompagnement des opérations et des signatures de convention.

## LE PLAN D'INVESTISSEMENT IMMOBILIER

Comme chaque année, Vincent Brazeau, directeur du service Patrimoine, nous a présenté le plan d'investissement de l'association. Notre parc immobilier d'environ 315 000 m<sup>2</sup> nécessite des investissements constants et surtout, planifiés bien à l'avance.

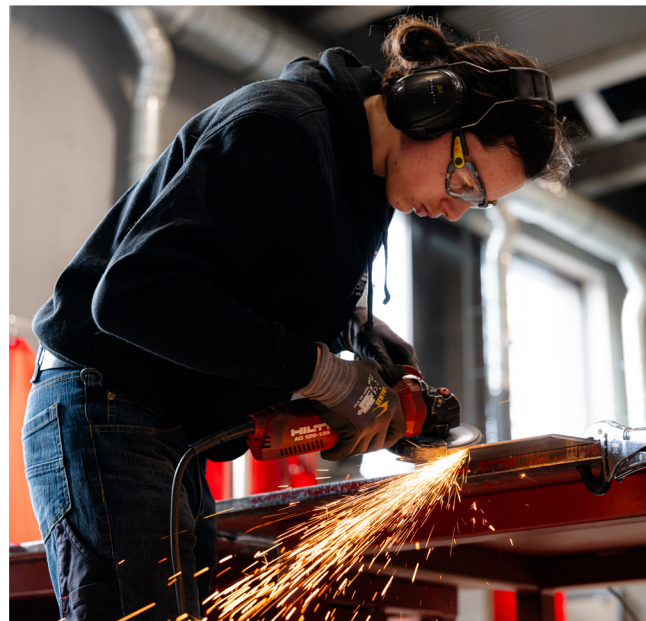
Rappelons d'abord les objectifs d'un plan d'investissement :

- Répondre à l'objet de l'association en améliorant les conditions d'accueil des jeunes et les locaux de formation ;
- Répondre aux normes réglementaires - sécurité incendie, accessibilité handicapés, décret tertiaire (émissions de gaz à effet de serre) et BACS (équipements GTB des sites) -, car les maisons de Compagnons sont des ERP ;
- Planifier sur plusieurs années les décisions patrimoniales : achats, ventes, locations, travaux, maintenance, entretien...

En 2025, nos investissements se sont élevés à 15,74 M€, avec, d'une part, 14,65 M€ de travaux hors équipements sur 60 chantiers différents et, d'autre part, l'acquisition d'un foncier avec des ateliers à Besançon, ainsi que l'acquisition d'une parcelle à Bruz (Rennes) en vue de la construction des futurs ateliers.

Pour se mettre en conformité, l'association, au même titre que les entreprises, est obligée d'électrifier progressivement son parc automobile. Il devient donc indispensable d'installer des bornes de recharge ; notre objectif est d'atteindre 10 % de nos emplacements de stationnement équipés.

Autre nouveauté : le service Patrimoine a développé une méthode d'évaluation de la qualité de nos sites. Il nous semblait capital de nous rendre compte de l'état de notre parc, de la qualité de l'accueil de la jeunesse et des plateaux techniques. Les investissements importants réalisés au cours des



cinq à dix dernières années mettent en évidence une vraie progression. Chaque site, qu'il soit pour l'hôtellerie ou la formation, bénéficie désormais d'une fiche synthétique sur laquelle, à l'aide d'un code couleur à cinq niveaux, on peut facilement évaluer le nombre de lits, la qualité de l'hébergement, de la restauration, des locaux de formation, la sécurité incendie, la conformité pour l'accueil des personnes en situation de handicap ou encore le niveau de conformité avec le décret tertiaire. Les objectifs sont multiples : avoir une vision précise de l'état sanitaire des sites de l'association, associer des montants d'investissement à long terme pour maintenir le patrimoine de l'association et suivre graphiquement l'évolution sur plusieurs années.

21 M€ d'investissements sont prévus en 2026, dont 11,5 M€ devraient provenir de subventions. En conclusion, le Conseil d'orientation a proposé un montant de 10 M€ à inscrire dans la motion sur l'équipement qui sera présentée au vote aux Assises de Bordeaux en avril.

## UN POINT SUR LES INSCRIPTIONS

Avec une communication toujours très favorable, de plus en plus présente sur les réseaux sociaux, notre association a bénéficié d'excellentes retombées médiatiques en ce début d'année 2026. Le bilan des visites de nos journées portes ouvertes de janvier enregistre une progression de 5,10 %, avec 20 535 visiteurs sur les 46 maisons ouvertes pour l'occasion, qui se sont concrétisées en 1 557 candidatures au cours de la semaine qui a suivi.

À la date du 16 mars, nous comptons 10 208 candidatures en attente d'une validation de leur recrutement, soit 15 % de plus qu'en 2025 à la même date. 3 072 jeunes de plus sont déjà recrutés, soit une progression de 14 % par rapport à l'année dernière et 379 d'entre eux ont déjà une entreprise.

Ce début d'année affiche donc une bonne dynamique, le nouvel outil de gestion des inscriptions livré l'année dernière montre désormais toute son efficacité, y compris dans le suivi des inscriptions vers les 38 sections d'apprentissage prioritaires, ce qui devrait éviter les désengagements trop nombreux de candidats.

## LE PARCOURS VERS L'ADOPTION PROPOSÉ PAR ANGERS COPERNIC

En province d'Anjou-Maine, les Adoptions mesurées de septembre à juillet chaque année, sont passées de 53 en 2019-2020 à 89 en 2024-2025. Si l'on compare la période de septembre à fin février, on en comptait 18 l'année dernière contre 28 cette année. Visiblement, la démarche proposée localement semble mettre les jeunes et leurs parents en confiance. Alors, nous avons demandé au Compagnon Éric Kessler, provincial, de nous en dire un peu plus.

Dès le départ du projet, l'approche devait être large. Parce qu'on voulait du changement, il fallait informer et impliquer toute la communauté pour accompagner les plus jeunes vers le Tour de France. Pour soutenir complètement ce projet, des référents, les maîtres de stage, les familles, les entreprises et les Compagnons ont été mobilisés.

Le constat de départ est assez simple : il n'est pas nécessaire de travailler sur les étapes de mise en chantier, de parrainage et d'Adoption, parce que ce qui manque et ce qui compte c'est ce qui se passe avant. Les Compagnons ont donc travaillé sur les étapes préalables et se sont appuyés sur les trois événements connus que sont la prérentrée, la journée de la communauté et la journée de l'apprenti :

- La prérentrée, pour rappeler ou informer les nouveaux formateurs de la dynamique attendue et des actions à mettre en place pour chaque étape du projet.
- La journée de la communauté, revisitée en week-end de cohésion, juste en amont du premier stage de regroupement au centre de formation ; à cette occasion, les familles et les entreprises sont conviées.
- La journée de l'apprenti, deuxième occasion de réunir les équipes du centre de formation, les parents et les entreprises ; cette fois-ci, pour faire un premier bilan de la période vécue.

L'originalité du projet propose qu'à la journée de l'apprenti, chaque jeune présente son « projet d'avenir ». En amont, plusieurs étapes auront été présentées et accompagnées pour que les jeunes découvrent, d'abord notre association (ses valeurs, ses attentes, ce qu'elle propose avec son voyage et sa communauté), ensuite, le travail attendu et, enfin, la manière de s'y prendre. En effet, chacune et chacun doit alors entamer une période de questionnement, de rencontres, de causeries et de travail personnel, pour présenter ce qu'elle ou il souhaite faire à court terme juste après l'obtention du premier diplôme, puis, au risque que cela change plusieurs fois au cours des prochaines années, ce que serait le projet à long terme.

Le projet contient entre autres une présentation de l'entreprise d'apprentissage et un petit projet pratique à réaliser en atelier.

À travers ces questions et les positions personnelles de chacun, le Tour de France devient un sujet central. Sur 150 jeunes engagés dans cette démarche, 60 % évoquent l'idée de partir sur le Tour de France.

Une fois les projets présentés, les apprentis sont amenés à réaliser leur projet pratique sur 2 samedis. Pour ceux qui souhaitent s'engager sur le Tour de France, il constituera alors le travail d'Adoption.

La démarche est simple, elle demande inévitablement un investissement important de l'ensemble des acteurs qui contribuent à l'apprentissage des jeunes et elle a l'efficacité des moyens déployés. La province d'Anjou-Maine partage aujourd'hui cette expérience et est prête à accompagner qui conque à la mise en place d'un projet similaire.

Chaque élu, provincial ou délégué de métier, est en possession d'une présentation détaillée du projet.



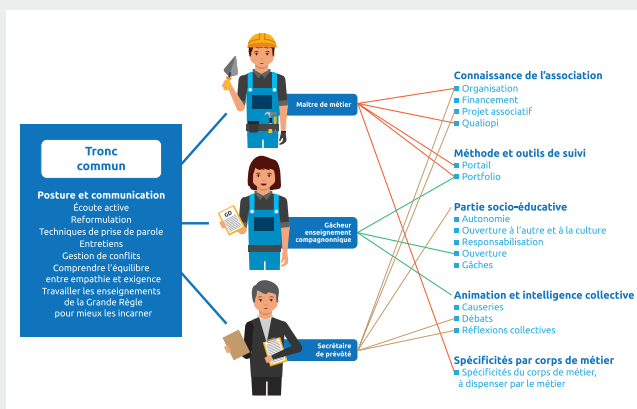
## PRÉPARER LES FUTURS GÂCHEURS DES PRÉVÔTÉS

Chaque Compagnon s'est trouvé un jour confronté aux difficultés de la mission qu'elle ou il avait pourtant choisi de prendre. Cela fait partie de notre fonctionnement, du renouvellement permanent des gâcheurs, où le sortant passe le relais avec plus ou moins d'informations au suivant. Si la notion de transmission est en effet bien présente, la perte d'information et les besoins que nécessitent les évolutions permanentes, rendent ce fonctionnement fragile, voire inefficace parfois. Face à l'évolution des attentes et des parcours des jeunes, l'accompagnement compagnonnique demande aujourd'hui des repères partagés et des pratiques adaptées. Or, de nombreux Compagnons prennent une gâche les situant au contact direct des jeunes, sans toujours disposer d'une connaissance à jour du fonctionnement associatif ni des postures d'accompagnement attendues.

Mettre en place une formation dédiée à la prise de gâche permet ainsi de renforcer l'écoute, de sécuriser les pratiques et de garantir une qualité d'accompagnement en cohérence avec nos valeurs dans l'ensemble des maisons et des parcours.

Un tronc commun à toutes les gâches est prévu et se concentre sur la posture à adopter et les techniques de communication. Une fois ces premières compétences abordées, des formations « à la carte » cibleront plus spécifiquement les compétences nécessaires à chaque gâche.

Ce travail fait appel aux services Vie en compagnonnage, Ressources humaines et Collège des métiers. Au-delà de concevoir les modules de formation, la complexité repose aussi sur notre capacité à les déployer partout où les gâcheurs se trouvent. Une organisation par voie de transmission à étages est donc imaginée. D'abord, une équipe nationale de 6 à 10 membres formerait un relais dans chacune des 24 provinces pour que, à leur tour, tous les gâcheurs puissent avoir accès aux formations dans leur province.



Ci-dessus, un exemple de ce que pourrait être le découpage des compétences entre le tronc commun et les formations à la carte.

Des provinces volontaires pourront commencer cette formation dès septembre 2026. Les évaluations de ces premières expérimentations aideront au déploiement national, dans un second temps.

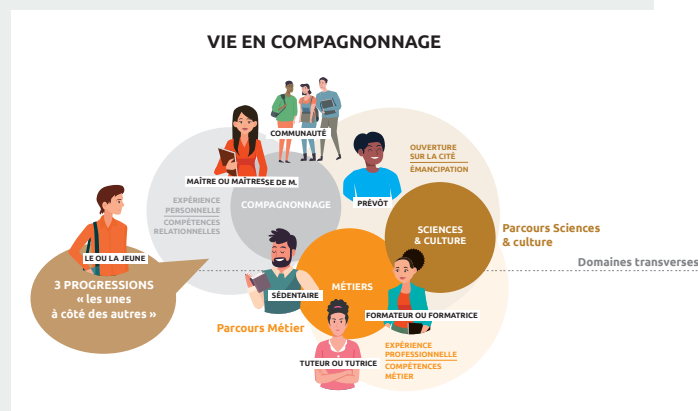
## LE « PARCOURS EN COMPAGNONNAGE »

Le projet nommé « Parcours en compagnonnage » naît il y a environ deux ans des travaux de réflexion du Collège des métiers. Conscients de la richesse, mais aussi de la complexité de nos parcours, l'idée est alors de trouver une organisation qui permette à la fois à chaque jeune d'évoluer sur un parcours clair et cohérent, mais aussi à toutes celles et ceux qui les accompagnent de comprendre leur mission et d'être outillés pour bien la réaliser, sans qu'à aucun moment, personne ne se marche dessus ou ne se contredise, ce qui finirait par pénaliser les jeunes.

Rappelons-nous les objectifs fixés au Collège des métiers en juin 2023, dont un qui consistait à inclure une part de compagnonnage dans chaque formation. Depuis, la direction Vie en compagnonnage s'est mise en place et travaille sur ce sujet commun avec le Collège des métiers ; l'ensemble des compétences réunies dans ces deux directions porte maintenant parfaitement le projet.

### Pourquoi faut-il organiser le parcours ?

Parce qu'autrement, le risque est grand de ne se concentrer que sur la partie des compétences ou des expériences vécues.



L'objectif est de piloter et organiser une progression unique pour chaque jeune. Trois grands domaines qui doivent parfaitement coexister.

Ce qui doit être piloté côté métier :

- Des référentiels de métier, soit des activités et des situations réelles ;
- Des cahiers des charges, faits de livrables et d'ouvrages comme supports de formation ;
- Les connaissances du métier, le contenu des ressources pédagogiques.

Ce qui doit être piloté côté culture compagnonnique :

- La temporalité et les principes se rattachant à chacune des grandes étapes du parcours, période de découverte, Adoption, voyage hors frontières, Réception... ;
- Les référentiels et la ressource sur la culture et l'enseignement compagnonnique ;
- Le développement des compétences humaines et sociales ;
- Le développement de la réflexivité et la capacité à prendre de la hauteur sur les sujets.

Ce qui doit être piloté côté sciences et culture, pour développer 4 piliers (l'esprit critique, l'ouverture d'esprit, la

curiosité et l'interdisciplinarité) et apprendre à apprendre :

- Mieux intégrer le parcours Sciences & culture dans la formation des jeunes itinérants, en démontrant sa complémentarité avec la progression métier ;
- Renforcer le lien entre culture générale et culture compagnonnique.

Voici en synthèse les travaux en cours de développement ; une partie existe et est disponible pour les jeunes, mais beaucoup reste à faire. En parallèle, un portail numérique destiné aux utilisateurs (jeunes, prévôts, sédentaires, maîtresses de maison, formateurs) est également en cours de développement.

## POINT SUR LES TRAVAUX DE L'ADOPTION

Le groupe de travail sur l'Adoption, piloté par le Compagnon Patrick Doffémont, s'est remis au travail depuis le dernier Conseil d'orientation de janvier. La reprise a naturellement nécessité quelques échanges, notamment pour bien saisir les attentes ; une rencontre a pu avoir lieu en février avec le Compagnon Bruno Thys-Helbert, conseiller au Secrétariat. La décision des élus de poursuivre les travaux après la présentation de janvier était pressentie par le groupe, car le travail avait davantage été concentré sur la partie privée plutôt que sur la partie partagée. C'est finalement avec enthousiasme que le groupe a décidé de saisir cette occasion de retravailler la partie partagée.

Concernant la partie privée, le groupe n'avait pas pu livrer la série de questions en janvier. Ce travail plus complexe que prévu reste donc à faire en priorité avant de passer à la suite.

Par conséquent, le calendrier prévisionnel des prochaines étapes est le suivant :

- Jusqu'à fin avril 2026 : finalisation des questions ;
- De mai à septembre 2026 : travail sur la mise en œuvre de la partie partagée ;

- Conseil d'orientation d'octobre 2026 : débat et vote pour démarrer la période d'essai ;
- Conseil d'orientation de janvier 2027 : débat sur les modifications, vote pour la poursuite des essais et vote pour rédiger une proposition d'Assises ;
- Conseil d'orientation de mars 2027 : vote de la version finale de l'Adoption à proposer au vote des Assises.

Comme depuis le début de ces travaux, chaque Conseil d'orientation constituera une étape de validation vers l'étape suivante, nous amenant idéalement vers l'adoption d'une nouvelle cérémonie aux Assises de Lyon en 2027.

## QUELQUES INFORMATIONS DIVERSES

- Une conférence était animée le vendredi, par Louis de Diesbach, sur « L'éthique de la technologie et de l'intelligence artificielle ».
- 4 nouveaux noms pour les maisons du Tour de France :
  - ▶ Cholet : « Au fil des métiers » ;
  - ▶ Épône : « Le moulin du savoir » ;
  - ▶ Villefontaine : « Aux portes du Dauphiné » ;
  - ▶ Villeneuve-d'Ascq : « La rose des vents ».
- Le Compagnon Emmanuel Lecanu, pâtissier, a été nommé comme futur délégué régional des Pays de la Loire, il prendra ses fonctions le 4 mai 2026.
- Le Compagnon Clément Teisseyre, pâtissier, a, quant à lui, été nommé délégué régional et a pris ses fonctions en Bourgogne-Franche-Comté, où il exerçait déjà en tant que responsable de production.
- Programmation prévisionnelle des villes d'accueil des prochaines Assises :
  - ▶ 2027 à Lyon ;
  - ▶ 2028 à Angers ;
  - ▶ 2029 à Rouen ;
  - ▶ 2030 à Nîmes ;
  - ▶ 2031 à Nancy.



Lettre du Conseil d'orientation • Mai - juin 2026 # 95 • ISSN 1767-0063

Lettre interne de l'Association Ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France  
82, rue de l'Hôtel-de-Ville, 75180 Paris, Cedex 04 • Téléphone : 01 44 78 22 50

Directeur de la publication : Christian Pons

Crédits photos : © Sarah Mineraud – © Thierry Caron | Divergence Images.

Conception, réalisation : Graines d'Octets.



[www.compagnons-du-devoir.com](http://www.compagnons-du-devoir.com)